

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

portant ouverture d'une consultation du public ayant pour objet une modification de l'arrêté d'autorisation du système d'endiguement de Pertuis pour l'intégration des ouvrages suivants : Remblai de la voie ferrée, Dignes et épis du secteur Corrèze-Mulet, Digue historique de Tarteau, sur la commune de Pertuis (84)

Autorisation environnementale définie aux articles L.214-1 à 214-6 du Code de l'environnement ainsi qu'au titre de la nomenclature définie à l'article R.511-9 du même code ;

Il sera procédé pour le compte du Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance (SMAVD), dont le siège social se situe 190 rue Frédéric Mistral 13370 Mallemort, à une consultation du public pour le projet susvisé, sur une durée de :

3 mois consécutifs, du jeudi 25 juin à 8h00 au vendredi 25 septembre 2026 à 17h00 inclus.

Cette consultation du public portera sur :

- **La demande d'autorisation environnementale définie aux articles L.214-1 à 214-6 du Code de l'environnement ainsi qu'au titre de la nomenclature définie à l'article R.511-9 du même code, portant sur la modification de l'arrêté d'autorisation en date du 26 mai 2020 du système d'endiguement de Pertuis, pour l'intégration des ouvrages suivants : Remblai de la voie ferrée, Dignes et épis du secteur Corrèze-Mulet, Digue historique de Tarteau sur la commune de Pertuis (84).**

Au terme de la procédure de consultation du public et des procédures y afférant, le Préfet de Vaucluse, autorité compétente au sens de la réglementation environnementale statuera sur cette demande d'autorisation environnementale.

Le commissaire enquêteur est Madame Garance GOUJARD.

Pendant la durée de la consultation du public, le dossier constitué du dossier d'autorisation environnementale est consultable :

- sur internet à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/7407>
- en version papier sur les lieux suivants :
 - Service technique 690 Avenue de Verdun 84120 Pertuis ,
aux jours et heures ouvrables des services de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi) ;
 - Direction départementale des Territoires de Vaucluse Cité administrative Avenue du 7ème Génie 84000 AVIGNON
sur rendez-vous formulé à l'adresse suivante : ddt-enquetes-publiques@vaucluse.gouv.fr
- sur un poste informatique gratuit au siège de la consultation du public le Service technique 690 Avenue de Verdun 84120 Pertuis, aux jours et heures ouvrables des services de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 (16h30 le vendredi) ;

Le public pourra formuler ses observations :

- sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/7407>
- par courrier électronique à l'adresse suivante : consultation-du-public-7407@registre-dematerialise.fr
- par correspondance à l'attention de Madame le commissaire enquêteur avec la mention : « Consultation du public SMAVD Dignes Pertuis, Service technique 690 Avenue de Verdun 84120 Pertuis , »

Les contributions du public adressées par correspondance sont communiquées au commissaire enquêteur.

Seules les observations parvenues pendant le délai de la consultation du public seront prises en considération.

Les observations et les propositions transmises par voie électronique sont accessibles sur le site internet désigné ci-avant.

Réunions publiques et / ou Permanences du commissaire enquêteur

Deux réunions publiques sont organisées par le commissaire enquêteur avec la participation du pétitionnaire.

- La réunion publique d'ouverture se tiendra **le vendredi 3 juillet 2026 de 18h00 à 20h00** à la salle polyvalente de la maison de la culture et des associations 167 Rue Resini, 84120 Pertuis,
- La réunion publique de clôture se tiendra **le jeudi 17 septembre 2026 de 18h00 à 20h00** à la salle polyvalente de la maison de la culture et des associations 167 Rue Resini, 84120 Pertuis,

Consultation du rapport et des conclusions de la consultation du public

Le rapport et les conclusions de Madame le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, en mairie de Pertuis ainsi que sur internet à l'adresse suivante à réception et pendant un an à compter de la clôture de la consultation du public :

<https://www.vaucluse.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>